



SYSTEMES D'EPURATION BIOLOGIQUE

Epurateurs biologiques pour le traitement des effluents urbains et similaires. • Solutions modulaires et personnalisées. • Produits manufacturés monobloc en fibre de verre, préfabriqués et pré-assemblés. • Cuves IMHOFF (fosse toutes eaux IMHOFF). • Cuves de sédimentation. • Epurateurs à boues activées. • Cuves d'accumulation et cuves-tampon de régulation. • Systèmes d'évapotranspiration et phyto-épuration. Installations de traitements des eaux pluviales de parking. • Puisards de dégrillage – relevage. • Regardes de répartition, chlorage, contrôle et de prélèvement. • Bacs dégraisseurs. • Bac déshuileurs.





LE SYSTEME D'EPURATION PAR ILOTS

Depuis longtemps le concept écologique est lié à la réutilisation et à la redistribution des produits où ils sont consommés. Cette démarche qui peut paraître banale, n'a jamais été prise en compte par les administrations publiques.

La volonté de résoudre les problèmes liés aux traitements des effluents n'a pas toujours été d'actualité, le fait de les avoir éloignées de la vue le démontre. C'est ainsi que les systèmes d'épuration centralisés se sont créés. Ils constituent de vraies plaies aux concepts écologiques et à l'équilibre de l'environnement.

Le choix de ce traitement comporte des inconvénients :

- cout élevé des canalisations et de leur entretien;
- impact sur l'environnement du point de vue paysagiste et biologique;
- difficultés d'adaptation des systèmes à l'accroissement de la population;
- faible flexibilité;
- difficultés pour ré-utiliser les ressources.

OBIO a toujours prôné le concept d'épuration par îlots. Ainsi, l'urbanisation a réussi à s'intégrer dans l'environnement grâce à la répartition des installations.

Cela permet la programmation des investissements selon la croissance démographique avec un faible impact sur l'environnement, une mise en oeuvre rapide et le réemploi des ressources sur leur lieu d'origine, ce qui est bien apprécié par la Directive CEE 91/271.

TOUT COMME LA NATURE

Les traitements d'épurations biologiques reproduisent dans un espace réduit les processus existant dans la nature. Lorsque dans un cours d'eau il y a de la matière organique, les bactéries aérobies (qui nécessitent de l'oxygène pour leur activité) se chargent de la dégrader partiellement. Elles épuisent ainsi l'oxygène présent dans de très brefs délais.

La partie de la matière organique qui se dépose, crée un milieu anoxique (sans oxygène) où les bactéries anaérobies (qui ne nécessitent pas d'oxygène) engendrent une fermentation qui dégage de l'hydrogène sulfuré (H₂S) et de l'ammoniac.

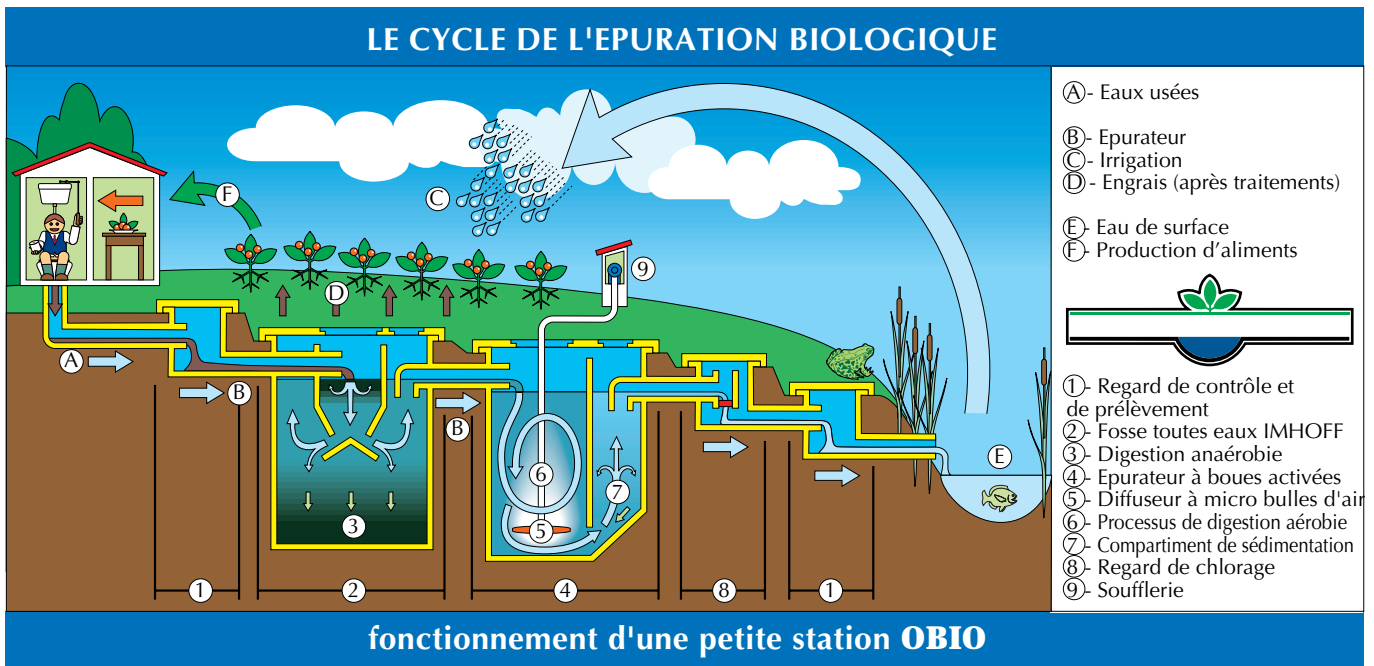
Dans l'épurateur ce processus se déroule dans le décanteur primaire, tandis que dans les installations de taille plus petite il se fait dans la fosse toutes eaux IMHOFF.

Lorsqu'une grande partie de la matière organique est réduite, l'apport d'oxygène lance le processus d'oxydation réalisé par les bactéries aérobies, qui finissent de dégrader les résidus.

Ce phénomène a lieu dans l'épurateur à boues activées où l'action bactérienne est optimisée par l'insufflation d'oxygène en provenance de l'extérieur.

Les boues activées sont des bactéries regroupées en colonies sous forme de flocons.

Le sédimentateur secondaire permet la dernière étape de l'épuration, soit la séparation entre les flocons de bactéries et l'eau épurée.



POURQUOI CHOISIR LA CONCEPTION **OBIO**

1) Les épurateurs **OBIO** sont des produits manufacturés monobloc en fibre de verre, une matière noble aux caractéristiques imbattables comparée au ciment, au métal et aux plastiques.

2) Utilisation d'un procédé exclusif de production, utilisant de la résine à stratification équilibrée et de nattes de tissus en fibre de verre, avec un passage en étuve à 100 °C pendant 10 heures environ.

3) Les produits sont garantis 20 ans contre la corrosion passante.

4) Les bacs sont légers et facilement transportables.

5) Le calcul relatif au dimensionnement de chaque épurateur est déclaré afin de permettre une vérification immédiate.

6) La société **OBIO** bénéficie de la certification ISO 9002.

7) Depuis ses 30 ans d'activité, **OBIO** a produit deux millions de réservoirs.

8) D'importants investissements pour les campagnes de sensibilisation à la sauvegarde de l'environnement Italien sont organisés par **OBIO**.

9) La philosophie de "épuration par îlots" épouse la nouvelle législation européenne.

10) Les solutions modulaires proposées par **OBIO** s'adaptent parfaitement à l'accroissement de la population.

11) L'ensemble du matériel d'épuration étant enfoui, a un faible impact sur le paysage.

12) L'effet aérosol (soit le phénomène de dispersion aérien des bactéries dû au mouvement des eaux usées) est nul.

FAIBLE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Les systèmes d'épuration **OBIO** sont conçus pour être enfouis complètement.

Une fois l'installation terminée, seuls les couvercles restent visibles.

Il est possible de les installer à proximité des habitations ou dans des sites préserver.

Image de gauche prise pendant l'enfouissement d'une installation à usage domestique, composée d'une fosse toutes eaux Imhoff et d'un épurateur à boues activées.

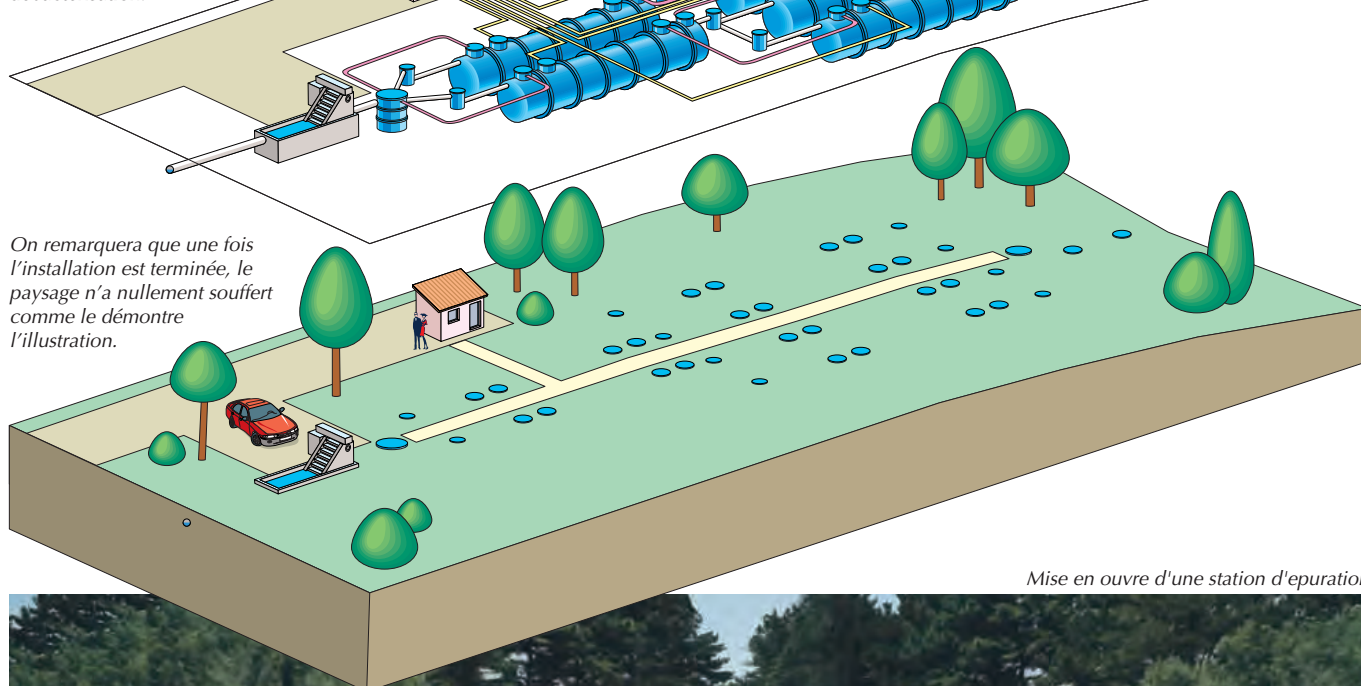
Image de droite prise après l'installation réalisée et les travaux terminés.



EPURATEUR BIOLOGIQUE POUR 1000 HABITANTS

Le projet ici représenté est étudié pour les besoins d'un village ou d'un lotissement.

L'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation de la STEP comprendent: 1 dégrilleur mécanique suivi d'un puisard de répartition et d'un puisard de relevage, 2 cuves tampon de régulation, 4 épurateurs à boues activées, 1 regard de répartition et de prélèvement, 1 cuve de débactérisation.



On remarquera que une fois l'installation est terminée, le paysage n'a nullement souffert comme le démontre l'illustration.

Mise en oeuvre d'une station d'épuration



SOLUTIONS MODULAIRES ET INNOVANTES POUR L'OPTIMISATION DES BESOINS

Les cuves **OBIO** qui composent l'installation d'épuration sont des produits manufacturés monobloc en fibre de verre, pré-assemblés et garantis pour un emploi spécifique, afin de pouvoir s'adapter aux exigences des types d'utilisateurs. Il est possible de traiter les eaux de milliers de personnes en combinant les différents composants du système modulaire en fibre de verre dont les volumes ont été correctement étudiés, en ayant pris soin d'utiliser les procédés de régulation, d'oxygénation et de sédimentation. La souplesse modulaire permet facilement l'extension et la mise à jour des installations existantes.

PROJETS

Les modèles standards avec leurs fiches techniques sont les éléments clés pour définir l'installation.

Pour obtenir la meilleure mise en oeuvre de l'installation, il est souhaitable de nous communiquer l'étude du relief du terrain par rapport aux conduites de transport des effluents.

RAPIDITE DE MISE EN OEUVRE

Les éléments sont prêts pour être raccordés. Les modules sont vérifiés et réglés en usine. Le faible poids facilite le transport et permet une maniabilité aisée sur le chantier. Les délais entre le projet et sa réalisation sont très rapides.

DEVIS

Les devis sont étudiés et définis par rapport aux renseignements fournis par le client. Le matériel peut-être livré d'usine directement sur le chantier à la demande du client.

ENTRETIEN CTR OBIO+

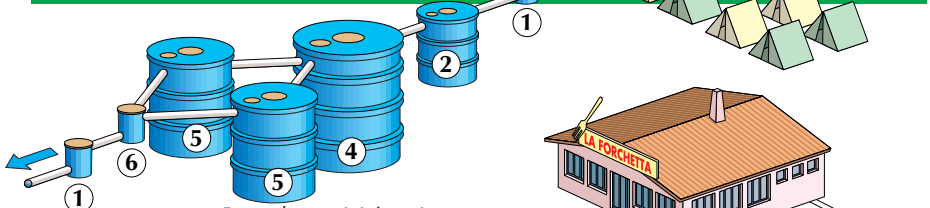
La modularité des installations permet une grande économie d'entretien.



ACTIVITE INDUSTRIELLE

Pour permettre d'obtenir un fonctionnement optimal de l'installation d'épuration, le débit des effluents doit être régulé avec une cuve tampon de régulation afin que l'épurateur à boues activées fonctionne avec débit régulière.

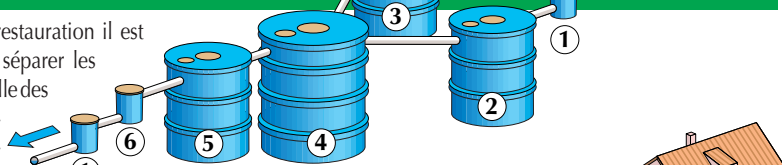
ZONE DE LOISIRS



Pour des activités saisonnières telles que terrains de camping ou autres et durant les périodes estivales, suite aux variations du nombre des usagers, il est préférable de prévoir en plus de la cuve tampon de régulation, 2 ou plusieurs épurateurs à boues activées.

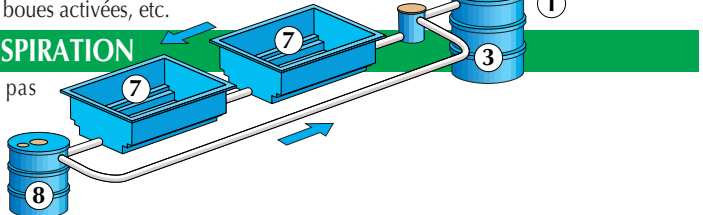
RESTAURANTS

Dans la restauration il est important de séparer les eaux de vaisselle des eaux de toilettes pour séparer les substances huileuses des matières grasses. Dans ce cas, la fosse toutes eaux **Imhoff de OBIO** démontre ses excellentes qualités de dégraissage. Le reste de l'installation est étudié au cas par cas suivant les besoins spécifiques, dégrillage, cuve-tampon de régulation, épurateur à boues activées, etc.



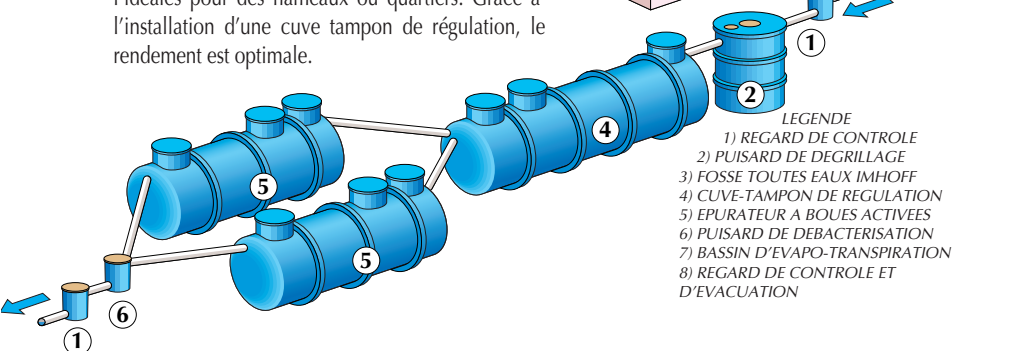
EVAPO-TRANSPIRATION

Lorsque il n'est pas permis de déverser les eaux épurées dans le sol, ces installations prévoient leur évaporation par le système radicaire de la végétation. Les ensembles sont conçus avec différents éléments modulaires par bacs ou bâches, selon les applications. La mise en place d'un épurateur à boues activées en amont de l'ensemble, permet d'optimiser l'installation.



LOTISSEMENTS

Les installations d'épuration **OBIO** sont l'idéales pour des hameaux ou quartiers. Grâce à l'installation d'une cuve tampon de régulation, le rendement est optimale.



- LEGENDE
- 1) REGARD DE CONTROL
 - 2) PUISARD DE DEGRILLAGE
 - 3) FOSSE TOUTES EAUX IMHOFF
 - 4) CUVE-TAMPON DE REGULATION
 - 5) EPURATEUR A BOUES ACTIVEES
 - 6) PUISARD DE DEBACTERISATION
 - 7) BASSIN D'EVAPO-TRANSPIRATION
 - 8) REGARD DE CONTROL ET D'EVACUATION



Pour bien épurer les effluents de petites et moyennes agglomérations avec des coûts modestes, - **OBIO** propose l'association de fosses toutes eaux IMHOFF et d'épurateurs à boues activées. Un procédé novateur de grande simplicité aux résultats performants.

COMPOSANTS POUR LES SYSTEMES D'EPURATION

CUVES DE SEDIMENTATION PRIMAIRE

CUVE IMHOFF

Les cuves IMHOFF garantissent une efficacité expérimentée dans la clarification des eaux urbaines. Les caractéristiques du cône IMHOFF peuvent également être utilisées comme séparateur d'huiles. A l'intérieur de la cuve s'instaure un procédé de fermentation anaérobie, qui réduit le volume des boues. Les opérations de vidanges étant très espacées, cela minimise les coûts d'exploitation.

La cuve IMHOFF est parfois irremplaçable en qualité de cuve de sédimentation primaire dans le cadre des systèmes les plus élaborés.

OBIO propose une vingtaine de modèle de cuves de sédimentation primaire types IMHOFF de 2 à 55 Eq/Hab.

CUVES DE SEDIMENTATION PRIMAIRE SIMPLE

Pour une utilisation générique, elle satisfait les exigences de premier déshuilage, dessablage et sédimentation en général.

CUVE DE SEDIMENTATION SEPTIQUE

Pour des installations spécifiques, **OBIO** offre des cuves septiques verticales avec 2 compartiments consacrés au déshuilage et à la sédimentation en général.

DECANTEUR PRIMAIRE HORIZONTAL

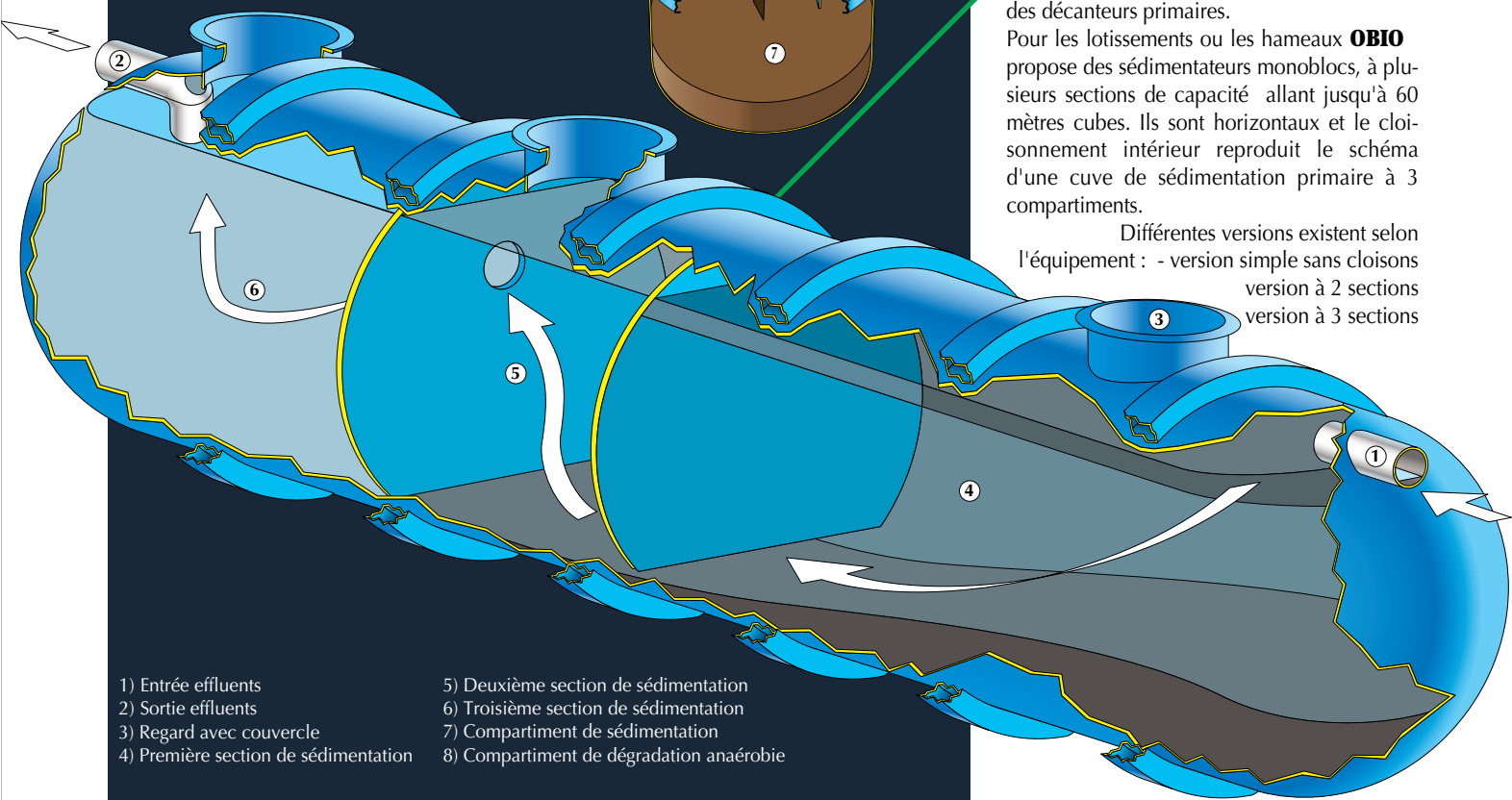
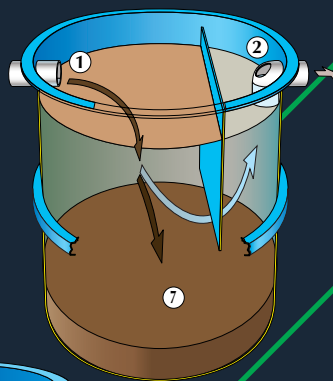
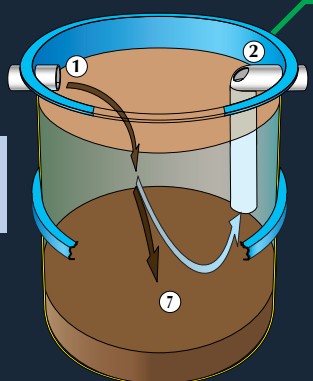
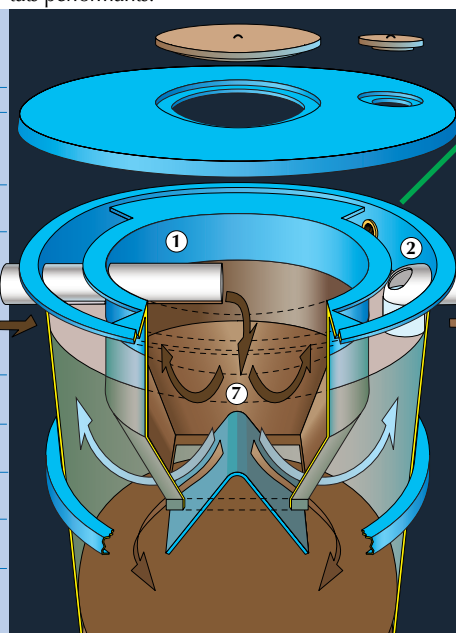
Les cuves IMHOFF sont l'exemple classique des décanteurs primaires.

Pour les lotissements ou les hameaux **OBIO** propose des sédimentateurs monoblocs, à plusieurs sections de capacité allant jusqu'à 60 mètres cubes. Ils sont horizontaux et le cloisonnement intérieur reproduit le schéma d'une cuve de sédimentation primaire à 3 compartiments.

Différentes versions existent selon l'équipement :
- version simple sans cloisons
version à 2 sections
version à 3 sections

Cuve Imhoff Modèle	Equiv. Habit.	Volume nominal litres	Ø cm int.	cm dimension max	H totale cm
H03D007S	1-3	700	80	90	149
H05E010S	2-5	1.000	100	112	141
H05E015G	2-5	1.500	100	112	203
H05F015G	2-5	1.500	120	130	143
H08F015S	5-8	1.500	120	130	143
H08F020G	5-8	2.000	120	130	193
H10F020S	6-10	2.000	120	130	193
H10F025G	6-10	2.500	120	130	231
H12F025S	8-12	2.500	120	130	231
H12G030G	8-12	3.000	160	174	161
H15G030S	9-15	3.000	160	174	161
H15G040G	9-15	4.000	160	174	208
H20G040S	15-20	4.000	160	174	208
H20G050G	15-20	5.000	160	174	261
H25G050S	20-25	5.000	160	174	261
H25H060G	20-25	6.000	200	217	205
H35H060S	25-35	6.000	200	217	205
H35H080G	25-35	8.000	200	217	263
H45H080S	35-45	8.000	200	217	263
H45H100G	35-45	10.000	200	217	330
H55H100S	45-55	10.000	200	217	330

S= modèle standard (2-4 vidanges par année)
G= modèle grand volume (1-2 vidanges par année)



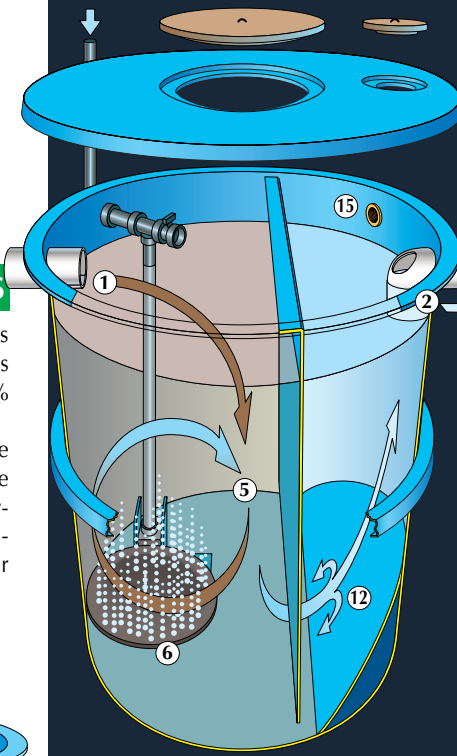
- 1) Entrée effluents
- 2) Sortie effluents
- 3) Regard avec couvercle
- 4) Première section de sédimentation
- 5) Deuxième section de sédimentation
- 6) Troisième section de sédimentation
- 7) Compartiment de sédimentation
- 8) Compartiment de dégradation anaérobie

POUR RENSEIGNEMENTS
DETAILLES ET POUR LES
LISTES DES PRODUITS,
CONSULTEZ LES FICHES
TECHNIQUES

EPURATEUR A BOUES ACTIVEES

Les installations biologiques à boues activées créent un milieu optimal pour l'action des bactéries aérobies qui dégradent plus de 90 % de la masse polluantes.

A l'intérieur de la cuve tampon, se trouve placé le compartiment d'aération et celui de sédimentation. Les épurateurs à boues activées monobloc en fibre de verre, sont disponibles jusqu'à 60000 litres, ils sont conçus pour être transportés par voie routière.



Modèle vertical				
Caracteristiques des effluents à la sortie *				
DBO	< 40 mg/l	DBO	< 20 mg/l	volume nominal litres
DCO	< 160 mg/l	DCO	< 100 mg/l	
MES	< 80 mg/l	MES	< 25 mg/l	
Habitants	Modèle	Habitants	Modèle	
4	DFA010ET3	4	DFA010ET4	1.000
5	DFA012ET3	5	DFA012ET4	1.200
7	DFA015ET3	7	DFA015ET4	1.500
7	DFA015FT3	6	DFA015FT4	1.500
10	DFA020FT3	9	DFA020FT4	2.000
13	DFA025GT3	10	DFA025GT4	2.500
15	DFA030GT3	13	DFA030GT4	3.000
20	DFA040GT3	16	DFA040GT4	4.000
23	DFA050GT3	-	-	5.000
28	DFA060HT3	23	DFA060HT4	6.000
37	DFA080IT3	30	DFA080IT4	8.000
45	DFA0100IT3	-	-	10.000
50	DFA0120LT3	40	DFA0120LT4	12.000

Modèle horizontal				
Habitants	Modèle	Habitants	Modèle	volume nominal litres
85	DFA150T3	70	DFA150T4	15.000
115	DFA200T3	90	DFA200T4	20.000
145	DFA250T3	115	DFA250T4	25.000
175	DFA300T3	135	DFA300T4	30.000
210	DFA350T3	160	DFA350T4	35.000
235	DFA400T3	180	DFA400T4	40.000
295	DFA500T3	225	DFA500T4	50.000
360	DFA600T3	270	DFA600T4	60.000

* CES PARAMETRES SERONT RESPECTES SI: L'INSTALLATION EST EFFECTUEE EN SUIVANT NOS INSTRUCTIONS; L'AZOTE A L'ENTREE EST \leq 5% DU DBO; LE PHOSPHORE A L'ENTREE EST \leq 1% DU DBO; LES METAUX SONT DEJA CONFORMES.

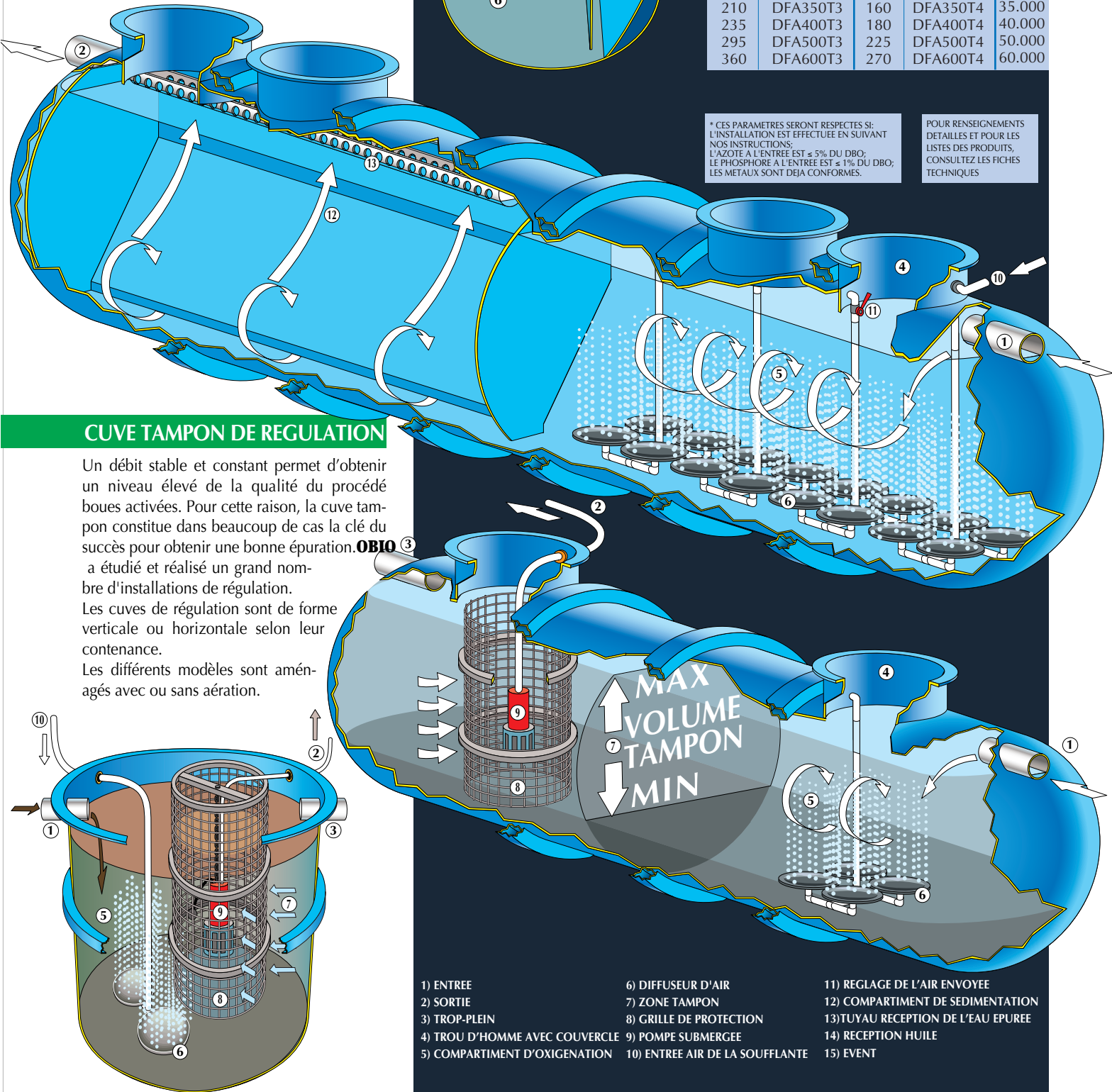
POUR RENSEIGNEMENTS DETAILLES ET POUR LES LISTES DES PRODUITS, CONSULTEZ LES FICHES TECHNIQUES

CUVE TAMPON DE REGULATION

Un débit stable et constant permet d'obtenir un niveau élevé de la qualité du procédé boues activées. Pour cette raison, la cuve tampon constitue dans beaucoup de cas la clé du succès pour obtenir une bonne épuration. **OBIO** a étudié et réalisé un grand nombre d'installations de régulation.

Les cuves de régulation sont de forme verticale ou horizontale selon leur contenance.

Les différents modèles sont aménagés avec ou sans aération.



- 1) ENTREE
- 2) SORTIE
- 3) TROP-PLEIN
- 4) TROU D'HOMME AVEC COUVERCLE
- 5) COMPARTIMENT D'OXYGENATION
- 6) DIFFUSEUR D'AIR
- 7) ZONE TAMPON
- 8) GRILLE DE PROTECTION
- 9) POMPE SUBMERGEE
- 10) ENTREE AIR DE LA SOUFFLANTE
- 11) REGLAGE DE L'AIR ENVOYEE
- 12) COMPARTIMENT DE SEDIMENTATION
- 13) TUYAU RECEPTION DE L'EAU EPUREE
- 14) RECEPTION HUILE
- 15) EVENT

PHYTOEPURATION ET EVAPOTRANSPIRATION

Les bassins sont en fibre de verre de forme rectangulaire avec ou sans conduit central pour la distribution uniforme des eaux épurées. Le système racinaire des végétaux fournit l'oxygène nécessaire au substrat bactérien, pour permettre de dégrader la pollution par procédés d'oxydations.

PUISARDS

PUISARD DE DEGRILLAGE

Le système de filtration par panier métallique trouve toute son utilité même dans des installations de faible dimensions et évite les corps étrangers qui pourraient compromettre le bon fonctionnement du système.

PUISARD DE RELEVAGE

Différents modèles et volumes sont disponibles avec grilles aménagées pour pompes submergées. Sur demande possibilités de puisards avec double pompe.

REGARD DE CONTROLE

La réglementation demande un regard de contrôle et de prélèvement en aval de l'installation pour effectuer des analyses. Il existe différentes capacités selon le débit et le système d'épuration.

REGARD DE REPARTITION

Le regard de répartition est utilisé lorsqu'il est nécessaire de répartir équitablement les débits. A chaque conduit de sortie est prévu un coude interne pour l'égalisation du débit.

REGARD DE CHLORAGE A CHLORE SOLIDE

La pastille de chlore déposée dans la niche grillagée à l'entrée du puisard est la méthode la plus efficace pour débactériser les rejets d'un épurateur familial.

REGARD DE CHLORAGE A CHLORE LIQUIDE

C'est la solution idéale pour les installations à partir d'50 EH. Il existe également des modèles horizontaux. La cloison verticale améliore considérablement le mélange du chlore additionné par pompe doseuse.

HUILES ET EAUX PLUVIALES

DESUILEUR PAR COALESCENCE

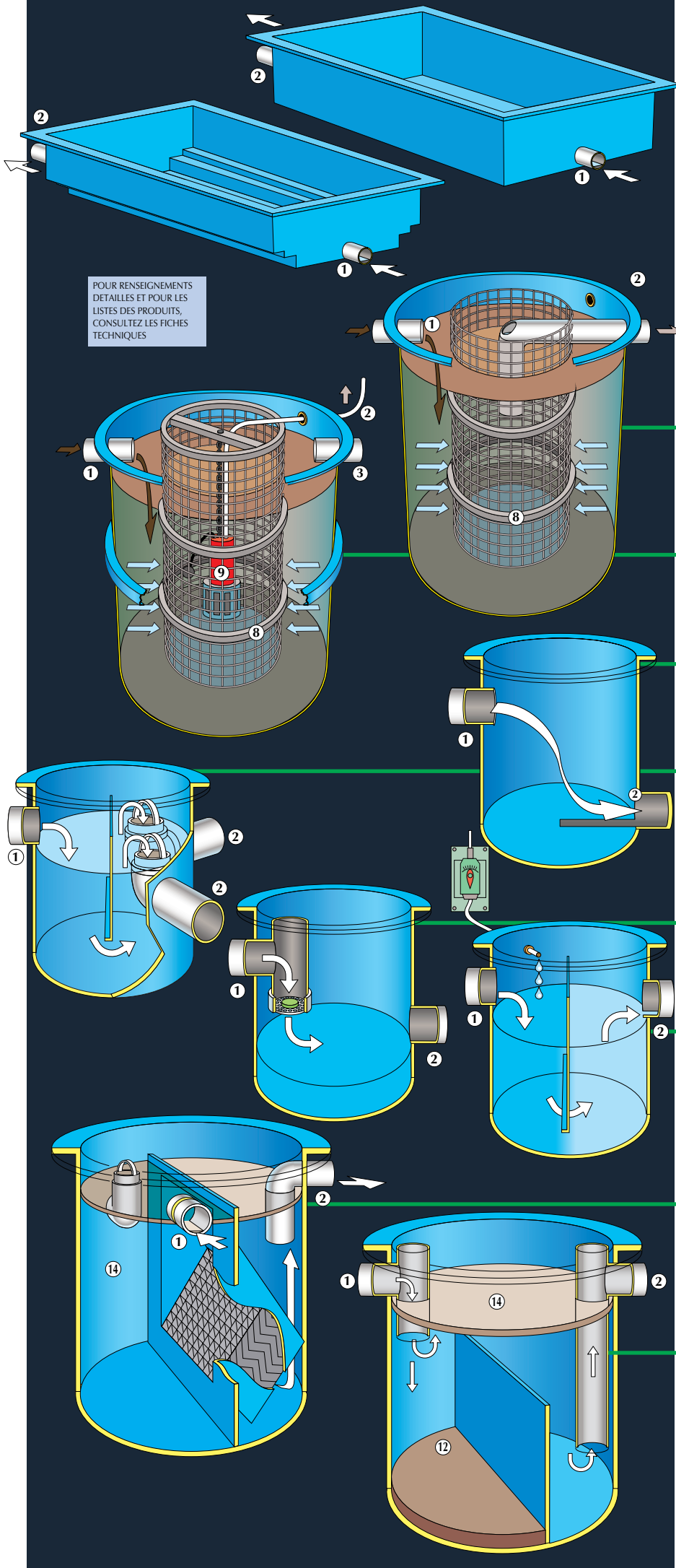
Il met à profit le principe de la coalescence pour séparer l'huile de l'eau. Grâce à la grande surface du groupe lamellaire, le rendement du déshuileur est très élevé. Une valve spécifique à réglage télescopique permet le passage de l'huile dans une cuve de stockage.

BAC DEGRAISSEUR

C'est le moyen le mieux indiqué pour le dégraisage des eaux de vaisselle des cantines et des restaurants. Les composants huileux sont recueillis dans un récipient approprié.

BASSIN D'EAU PLUVIALE

Disponible soit en modèle vertical soit en modèle horizontal.





CONSEILS POUR MISE EN PLACE DU MATERIEL D'EPURATION

drainage (graviers, cailloutis) et le raccorder à la décharge par la tuyauterie. Le sable sera placé par couche successive de 10 cm avec un arrosage à chaque couche pour obtenir un ensemble compact. Continuer jusqu'à obtenir l'épaisseur de 30 cm, ainsi de couvrir les côtes de renforcement.

REALISATION D'UN Puits DE DRAINAGE

Dans le cas de difficultés de réalisation d'une conduite de drainage, en présence de terrain plat ou de faible pente, il est possible de réaliser un puits de drainage en augmentant les dimensions de la fouille prévue pour le réservoir, en disposant des conduites de diamètre 60 cm, placées verticalement, pour permettre de recueillir l'eau à drainer. Dans ce cas il faut prévoir une pompe submergée pour eaux crasseuses, avec interrupteur à flotteur et tuyauterie pour éloigner l'eau récupérée, d'une puissance de 0.5 KW.

INSTALLATION CUVES HORIZONTALES

Positionner la cuve sur le sable et la lester en la remplissant d'eau jusqu'à la hauteur de 30 cm. Comblant la fouille par couches successives de sable fin d'une épaisseur de 10 cm accompagnés d'un arrosage à chaque épaisseur. Il faut respecter le niveau d'eau à l'intérieur de la cuve, soit 30 cm inférieur par rapport à la hauteur du sable, afin d'éviter la tendance à l'ovalisation de la cuve. Pendant ces opérations on peut effectuer toutes connections.

INSTALLATION CUVES VERTICALES

Positionner la cuve sur le sable et la lester en la remplissant d'eau entièrement. Ensuite combler la fouille par couches successives de sable fin d'une épaisseur de 10 cm accompagnés d'un arrosage à chaque épaisseur.

INSTALLATION DE CITERNES ENTERREES POUR EAU POTABLE OU PLUVIALE

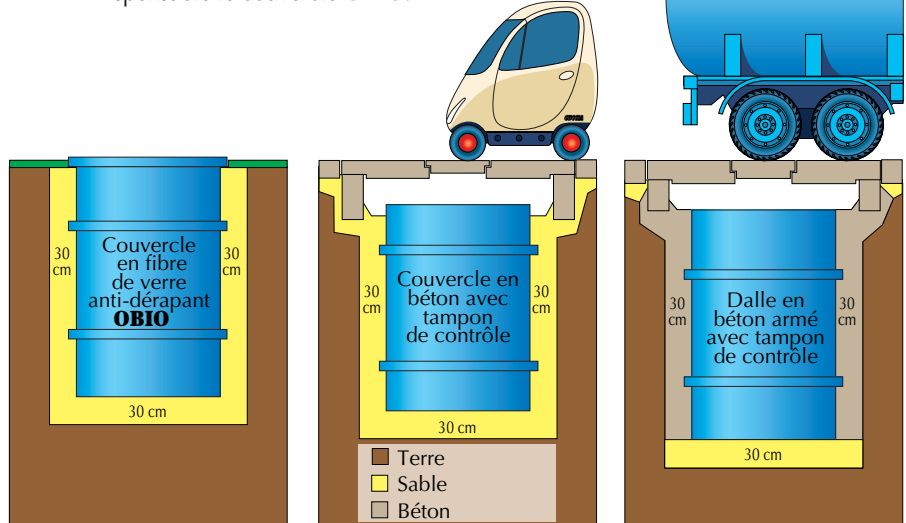
Les entrées et les sorties des citernes doivent être impérativement reliées par des raccords flexibles. Il est déconseillé d'installer des raccords et des canalisations en dessous de la surface du sol, car ils n'est pas possible l'inspecter et pour une question de corrosion et de rupture, provoquée par un tassement de terrain. De même nous conseillons l'utilisation de pompes submergées et de tout matériel qui peut rendre la cuve indépendante, par rapport aux structures annexes et fonctionnelles à l'installation même.

COUVERCLES PIETONS

Les couvercles des stations d'épuration sont réalisés en fibre de verre avec traitement anti-dérapant et sont adaptés au passage des piétons. Afin d'éviter tout incident, il est recommandé de fixer ceux-ci dans leurs logements prévu à cet effet, par des vis autotaraudeuses de 6 mm minimum.

COUVERCLE TRANSITABLE

Afin de permettre le passage des voitures sur les cuves, il faut construire à la juste distance de la cuve un bord en béton armé, en rapport au poids qu'il doit supporter et le couvrir avec une dalle de béton, de façon que le poids soit distribué sur le bord. Il est conseillé de prévoir des trous d'homme de juste dimensionnés. Dans ce cas, il n'est pas indispensable le couvercle **OBIO**.



Piétons

Transitable léger

Transitable lourd

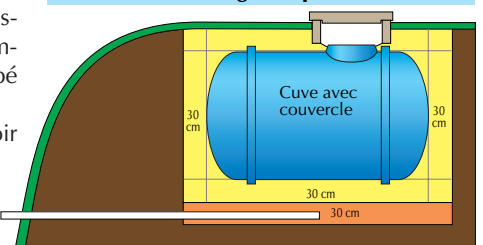
REALISATION DE LA FOSSE

Pour la réalisation des fouilles, il est nécessaire de tenir compte des cotes d'encombrement du matériel, plus l'espace occupé par le sable.

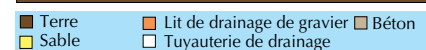
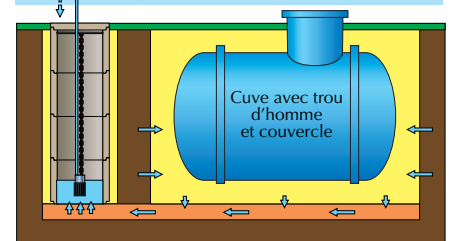
Un espace de 30 cm environ est à prévoir entre les parois du matériel et la fosse.

Pour le lit de drainage, prévoir une épaisseur de 20 cm. Disposer sur le fond de la fouille le matériel de

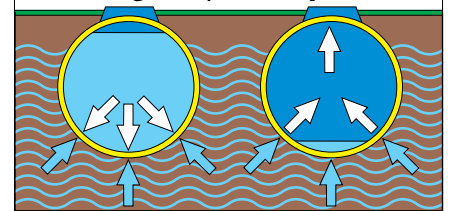
Drainage simple



Drainage avec puits et pompe



Ligne hydraulique



ATTENTION A LA POUSSEE HYDRAULIQUE

Quand une nappe aquifère se trouve près du niveau du sol, il faut nécessairement prévoir d'un drainage pour annuler la poussée hydraulique vers l'extérieur, surtout quand la cuve n'est pas remplie d'eau. La force de la poussée hydraulique est la cause principale de la rupture des cuves enterrées, et peut causer la rupture de cuve de n'importe quel matériel.

CONSEILS POUR INSTALLATION DES STATIONS D'EPURATION

Pour le bon fonctionnement des installations d'épuration il est indispensable de les positionner de niveau. Dans le cas de terrain mouvant, il est souhaitable de réaliser une semelle en béton de 14 cm d'épaisseur, armée d'un grillage électrosoudé diamètre 4 mm, maille de 20 cm, bien positionnée.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONCLUSION DE LA VENTE

L'acceptation de nos propositions emporte acceptation sans réserve des présentes conditions de vente qui prévaudront les conditions d'achat de l'acquéreur nonobstant toutes dispositions contraires figurant sur les bons de commande ou tout document émanant de lui.

ACCEPTATION DE COMMANDES:

Tous les ordres même ceux pris par nos mandataires, sont effectués sous réserve de confirmation par OBIO Environnement.

PRIX:

Nos prix s'entendent départ société, sans emballage, hors taxe. Les prix mentionnés dans nos tarifs sont indicatifs. Sauf clause contraire convenue entre les parties, les prix sont présumés tenir compte des conditions de paiement et être fermes dès lors que la commande a fait l'objet d'une confirmation par OBIO Environnement.

Tout retard du fait de l'acheteur dans le règlement des échéances convenues entraînera une modification de la facturation.

PAIEMENT:

Toutes les ventes sont considérées comme traitées et payables à Dammarie les Lys, quel que soit le mode de paiement.

Le non-paiement d'une échéance ou le non-règlement à bonne date de toute somme due fait courir de plein droit des intérêts de retard "égaux au 1/7e du taux de base bancaire par mois à compter de la date d'échéance".

La mise en recouvrement d'une facture par voie judiciaire entraîne une majoration de 15% du principal réclamé.

Dans le cas où l'acceptation d'une traite n'est pas effectuée à la date prévue, toute somme due par l'acheteur devient immédiatement exigible, quelles que soient les conditions convenues antérieurement, par simple lettre recommandée valant dommages-intérêts.

CONDITIONS DE PAIEMENTS : Nos factures sont payables comptant « sauf conditions de paiements pour client en compte »

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET TRANSFERT DE RISQUES:

OBIO Environnement, conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires (Loi du 12 mai 1980). L'acheteur assume néanmoins, à compter de la livraison et jusqu'au paiement intégral, les risques de perte ou de détérioration de ces biens, ainsi que la responsabilité des dommages que ceux-ci pourraient occasionner. En conséquence, il devra souscrire une assurance "pour le compte de qui il appartiendra". Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication de ces biens. Les paiements partiels intervenus serviront à couvrir les dommages nés de l'inexécution du contrat. Lorsque l'acheteur fait de la revente de matériels son activité habituelle (en tant que distributeur, installateur...), il pourra par dérogation à l'article 1599 du Code Civil revendre le matériel dont il n'a pas l'entière propriété.

Toutefois, cette revente devra être faite avec réserve de propriété pour le compte de OBIO Environnement. et les créances nées de cette revente appartiendront de plein droit à cette dernière en cas de retard ou cessation de paiement du revendeur.

Dans le cas d'un paiement intégral avant la livraison, OBIO Environnement conserve les risques des biens vendus à sa charge jusqu'à leur délivrance à l'acheteur.

LIVRAISON ET TRANSPORT:

Les dates de livraison n'ont qu'un caractère indicatif.

Les retards éventuels ne donnent aucun droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages-intérêts. Les marchandises voyagent aux frais, risques et périls du destinataire, auquel il appartiendra, avant de prendre livraison, de faire toutes réserves ou réclamations aux transporteurs.

Il ne peut être dérogé aux dispositions précédentes que par convention particulière expressément convenue par les parties du contrat.

*GARANTIE:

Pour des utilisations jugées normales, notre garantie porte sur le remplacement de pièces reconnues défectueuses pour une durée de 2 ans après la livraison. Sans spécification particulière (extension de garantie), La garantie cesse immédiatement et OBIO Environnement est déchargée de toute responsabilité: Lorsque le matériel est modifié ou transformé sans son autorisation, Lorsque les pièces sont remplacées par des pièces d'une autre provenance, Lorsque les réparations résultent de la négligence de l'utilisateur, d'un défaut d'entretien ou de l'usure normale du matériel, . Lorsque les notices guides et conseils d'installation ne sont pas respectées.

En cas de retour à notre dépôt ou ateliers, les frais de port et d'emballages sont à la charge de l'expéditeur.

Pour les matériels qui ne sont pas de notre fabrication, la garantie est limitée à celle de nos fournisseurs.

La garantie OBIO Environnement est strictement limitée à celle définie ci-dessus.

Les dommages occasionnés par une utilisation inadéquate (tel que branchement sur courant continu ou erreur de voltage, prise inappropriée, contact des moteurs électriques avec eau, vapeur ou humidité supérieure à 90 %, choc, utilisation de produits bactéricides ; javel, solvants, hydrocarbures, peintures, détergents basiques, le défaut de remplissage d'eau claire avant utilisation ou après vidange, le non respect des directives de pose et de fonctionnement en général, le raccordement aux eaux pluviales « *sauf récupération d'eau de pluie* » ou de ruissellement, le colmatage de tuyauteries d'amenée ou de sortie, de dispersion ainsi que tout problème lié aux cas fortuits ou de force majeure tels que communément reconnus, cette liste étant non limitative), excluent toute prétention à garantie. Le fonctionnement des matériels cités ci dessus n'est garanti que si les vidanges et les entretiens ont été effectués régulièrement et en fonction des nécessités, elle-même étant directement dépendante du mode de vie du client. **Le fonctionnement des matériels cités ci dessus n'est garanti que dans le cadre du *nombre habitants (*EH) pour lequel les matériels sont dimensionnés, la facture d'achat faisant foi.**

JURIDICTION:

De convention expresse, en cas de contestation, le Tribunal de Commerce de MELUN (77) sera seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

OBIO environnement - 621 allée des mésanges - 77190 - Dammarie les Lys

Tél: 01 64 79 14 22 - Fax: 01 60 65 38 90

contact@obio-environnement.com / www.obio-environnement.com

Sarl au capital de 84000 € - RCS MELUN 490 552 940

Services Pro

